

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2018

PROCÈS-VERBAL, d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 6 mars 2018, à 19 h 30, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 31, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



2018-083

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



DÉPÔT DE DOCUMENT



RAPPORT DU GREFFIER SUR LA PARTICIPATION DE CERTAINS ÉLUS À LA FORMATION EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Le greffier fait rapport que M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3, et M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6, lui ont déclaré qu'ils ont suivi la formation en matière d'éthique et de déontologie conformément aux dispositions prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.



QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DES 20 ET 26 FÉVRIER 2018



2018-084

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 20 ET 26 FÉVRIER 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 20 février 2018 et de la séance extraordinaire du 26 février 2018.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 21 FÉVRIER 2018 – RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport des décisions prises lors de la séance d'agglomération de Québec du 21 février 2018.



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 7 MARS 2018 – PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 7 mars 2018.



2018-085

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
DU 7 MARS 2018 – ORIENTATION DU CONSEIL

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2018-008** Avenant no 1 au contrat de services professionnels – Planification et suivi des campagnes de mesures pour identifier les sources de coliformes fécaux dans le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saint-Charles, volet 2 (PPD160566) (dossier 48967)
- AP2018-075** Renouvellement, pour l'année 2018, du contrat pour le support et l'entretien annuels du logiciel *TFP* (Dossier 42511)
- DE2018-040** Modifications au *Programme de subvention pour les projets des regroupements de gens d'affaires et de dynamisation des sociétés de développement commercial*
- DG2018-009** Nomination de membres au sein de la *Commission d'ExpoCité*
- TM2018-001** Modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le chemin Sainte-Foy – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
- AP2018-030** Renouvellement des contrats pour les services de soutien, d'entretien et de mise à jour des licences *Oracle* (Dossier 44976)
- AP2018-065** Adjudication d'un contrat pour les services d'une agence de voyage lors de déplacements hors Québec (Appel d'offres public 51403)
- AP2018-086** Adjudication d'un contrat pour le soutien technique, l'assistance et le dépannage pour le système de contrôle *FOXBORO* – Incinérateur de Québec – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Dossier 51611)
- AP2018-087** Avenant à l'entente de gestion entre la Ville de Québec et le *Palais Montcalm – Maison de la musique* pour les années 2018 à 2021 (Dossier 51572)
- DE2018-043** Avenant à l'entente intervenue le 13 janvier 2016 entre la Ville de Québec et *Support aérien EXO Tactik inc.*, relative au versement d'une subvention pour la réalisation du projet de vitrine technologique *EXO RISC – Support aérien d'intervention d'urgence*, afin de modifier la durée du projet
- RH2018-161** Modification des sections 2 et 5 du recueil des *Conditions de travail des membres du personnel professionnel non syndiqué de la Ville de Québec*
- A5FH2018-007** Appropriation de 20 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération

- TE2018-004** Appropriation de 60 000 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- LS2018-011** Appropriation de 29 500 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- A5FH2018-002** Appropriation de 541 500 \$ à même le fonds général de l'agglomération
- A2QM2017-005** *Règlement de l'agglomération sur les rejets dans les réseaux d'égout et sur l'inventaire des matières dangereuses entreposées sur le territoire, R.A.V.Q. 1124*
- PA2018-007** *Règlement de l'agglomération sur les services professionnels et techniques requis pour la réalisation de travaux de réaménagement à la base de plein air de Sainte-Foy et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1164*
- PA2018-009** *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'élaboration et de mise en œuvre d'une gestion des milieux humides et hydriques et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1166*
- LS2018-020** *Règlement de l'agglomération sur des travaux de construction relatifs au projet du centre de glaces de Québec et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1170*
- IN2018-002** *Règlement de l'agglomération sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1171*

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PROPOSITIONS



2018-086

CONSEIL – DEMANDE D'APPUI DE LA RÉSIDENCE LE PORTAIL AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU :

D'appuyer la Résidence Le Portail dans ses démarches gouvernementales, afin qu'une partie des fonds prévue au *Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis* soit versée directement aux organismes régionaux.

Adoptée à l'unanimité, le président vote



2018-087

TRÉSORERIE – VIREMENTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
ET RÉSOLU :

D'accepter les virements budgétaires déposés en annexe au mémoire.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-088

GREFFE – CESSION DU LOT 5 507 455 – RUE PIERRE-COUTURE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le greffier, ou leur remplaçant, à signer un acte de cession par lequel Gestion PGC inc. cède à titre gratuit à la Ville le lot 5 507 455 (prolongement de

la rue Pierre-Couture), du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, selon des conditions substantiellement conformes au projet joint au mémoire.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-089

GREFFE – RÉCLAMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DES ÉLUS – DOSSIER 200-32-701944-182

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

DE contester la réclamation de M. Denis Côté dans le dossier 200-32-701944-182 à la Cour du Québec, Division des petites créances et de mandater M. Maxime Labbé, trésorier adjoint, pour représenter la Ville dans ce dossier et signer tout document requis par cette cause pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-090

GREFFE – RÉCLAMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DES ÉLUS – DOSSIER 200-32-701943-184

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

DE contester la réclamation de Mme Lise Lortie dans le dossier 200-32-701943-184 à la Cour du Québec, Division des petites créances et de mandater M. Maxime Labbé, trésorier adjoint, pour représenter la Ville dans ce dossier et signer tout document requis par cette cause pour et au nom de la Ville.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-091

GREFFE – RÈGLEMENT HORS COUR – DOSSIER 200-17-023625-163

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'approuver l'entente de règlement hors cour entre la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et Gilles Audet Excavation inc. dans le dossier portant le numéro 200-17-023625-163 selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet de transaction et quittance joint au mémoire, notamment le versement d'une somme de 63 000 \$ à Gilles Audet Excavation inc. en règlement complet et final du capital, des intérêts et des frais;

D'autoriser Me Olivier Trudel, greffier adjoint, et Me Pier-Olivier Fradette, de la firme Lavery avocats, à signer pour et au nom de la Ville la quittance et transaction et de poser tous les actes nécessaires afin de donner effet aux présentes;

D'autoriser le virement budgétaire pour combler la différence.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-092

RESSOURCES HUMAINES – EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE AUX OPÉRATIONS TEMPORAIRE AU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'embaucher Mme Vanessa Thauvette au poste de coordonnatrice aux opérations du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à compter du 12 mars 2018, et ce, pour la durée du remplacement de congé de maternité de la coordonnatrice occupant actuellement le poste, selon les conditions de travail des employés cadres et professionnels à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-093

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE – APPROBATION DE L'ANNEXE C POUR LA GESTION DES ACTIVITÉS AQUATIQUES 2018 AU COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'effectuer, en 2018, le paiement au Campus Notre-Dame-de-Foy d'un montant de 140 000 \$, plus taxes, pour la gestion des activités aquatiques au Complexe sportif multifonctionnel. Les paiements seront effectués en trois versements :

- Le 8 juin 2018 – Premier versement de 70 000 \$ (plus taxes), représentant 50 % des provisions;
- Le 14 septembre 2018 – Un versement de 42 000 \$ (plus taxes), représentant 30 % des provisions;
- Le 31 décembre 2018 – Le solde ajusté selon les dépenses et les revenus réels figurant au rapport final.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-094

GESTION DU TERRITOIRE – CESSIION DE CONTRAT – LOCATION D'UN CHARGEUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'accepter la cession, par Denis Gauvin inc. à Équipements Plannord ltée, de tous ses droits lui résultant de l'appel d'offres AO-2016-027 adjudgé par la résolution 2016-491, adoptée lors de la séance ordinaire du 18 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-095

GESTION DU TERRITOIRE – PROJET PLAN D'INTERVENTION – MODIFICATION DE LA SOURCE DE FINANCEMENT (PJT17-413-008)

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

QUE les fonds nécessaires pour terminer le sous -projet 1059 *Plan d'intervention et plan directeur*, dont la source de financement était le REGVSAD-2014-392, soient puisés au projet du plan d'intervention (PJT17-413-008) et d'autoriser l'affectation d'un montant total de 40 000 \$ taxes incluses, audit plan d'intervention, en provenance du budget de fonctionnement — Investissements.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-096

GESTION DU TERRITOIRE – APPROBATION DU RAPPORT DE DÉPENSES DE L'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE – ANNÉE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'approuver le rapport de dépenses de l'entretien de la Route verte pour l'année 2017 afin d'obtenir la subvention accordée par le ministère du Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de 8 400 \$.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-097

GESTION DU TERRITOIRE – PIIA – 110, RUE DE ROTTERDAM

CONSIDÉRANT que les deux enseignes existantes doivent faire l'objet d'une approbation par PIIA puisqu'elles ont été installées sans permis, mais sont conformes à la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT que les deux enseignes existantes sont de petites dimensions, sans éclairage et s'intègrent bien au bâtiment existant;

CONSIDÉRANT que la troisième enseigne projetée, éclairée par projection D.E.L., s'intègre bien à la nouvelle section du bâtiment donnant sur l'autoroute et que sa dimension est proportionnellement adéquate. Cette troisième enseigne fait l'objet d'une demande de dérogation mineure traitée dans cette même séance.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'accepter le Plan d'implantation et d'intégration architecturale tel que déposé pour le 110, rue de Rotterdam, connu et désigné comme étant le lot 2 814 778, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant l'installation de trois enseignes sur le bâtiment principal;

Le tout approuvé selon les documents suivants :

- Photo avec dimensions de l'enseigne murale existante sur façade avant principale, datée du 19 janvier 2018;
- Photo avec dimensions de l'enseigne murale existante sur façade latérale droite, datée du 19 janvier 2018;
- Plan de l'enseigne murale projetée sur la façade arrière (côté autoroute), daté du 19 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



MATIÈRE NÉCESSITANT UNE CONSULTATION PUBLIQUE



2018-098

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – DDM – 110, RUE DE ROTTERDAM

Une séance de consultation publique est tenue relativement à la demande de dérogation mineure du 110, rue de Rotterdam.

CONSIDÉRANT que le total de la superficie des trois enseignes sur le site serait de moins de 10 % de la superficie maximale permise par le règlement de zonage pour cette propriété;

CONSIDÉRANT que l'enseigne projetée, éclairée par projection D.E.L., s'intègre bien à la nouvelle section du bâtiment donnant sur l'autoroute et que sa dimension est proportionnellement adéquate.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

APPUYÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1

ET RÉSOLU :

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le 110, rue de Rotterdam, connu et désigné comme étant le lot 2 814 778, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, visant l'installation d'une troisième enseigne sur le bâtiment principal. La superficie totale des trois enseignes sur le site étant conforme;

Le tout approuvé selon le plan de l'enseigne murale projetée sur la façade arrière (côté autoroute) préparé par Mécart inc., daté du 19 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-099

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE – DDM – 4538B, RUE DE LA FUTAIE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Sylvain Juneau, maire

APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

ET RÉSOLU :

DE reporter la séance de consultation publique et la décision concernant la demande de dérogation mineure à la séance ordinaire du 17 avril 2018, à 19 h 30, au 200, route de Fossambault.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



MOTIONS ET RÈGLEMENTS



2018-100

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2018-549 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement n° 2018-549 sur la gestion contractuelle.

Une dispense de lecture du Règlement est demandée.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS



PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL



CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 20 h 51.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier